

Pour diffusion immédiate

**Lion Électrique conclut une entente nord-américaine avec Mitsubishi HC Capital Canada et ENGS Commercial Finance Co. pour le financement d'autobus scolaires et de camions de poids moyen et lourd entièrement électriques par l'entremise de LionCapital Solutions**

**MONTREAL, le 13 février 2023** — La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), chef de file dans la fabrication de véhicules moyens et lourds entièrement électriques, a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu une entente avec Mitsubishi HC Capital Canada, une filiale de Mitsubishi HC Capital Inc., et ENGS Commercial Finance Co., membre de Mitsubishi HC Capital Group, afin de fournir des solutions de financement à la clientèle américaine et canadienne qui désire se procurer des autobus scolaires et des camions électriques Lion grâce au programme de financement de véhicules LionCapital Solutions.

« Je suis très heureux d'annoncer ce partenariat avec Mitsubishi HC Capital Canada et ENGS Commercial Finance Co. et d'avoir des partenaires financiers qui partagent la mission et les valeurs Lion quant au transport durable. Cette entente permettra à LionCapital Solutions de tirer parti du capital et l'expertise de Mitsubishi en finance automobile afin d'offrir à la clientèle de Lion des solutions de financement spécialement conçues pour les autobus scolaires et les camions électriques Lion », a déclaré William Blanchard, chef de LionCapital Solutions. « Cela permettra aussi aux clients d'obtenir plus facilement le financement nécessaire à l'achat de leurs véhicules Lion. »

« Comme chef de file dans le secteur des transports, nous sommes fiers de travailler aux côtés de Lion et de le soutenir dans la poursuite de ses avancées dans le transport électrique, branche toujours plus qu'importante du secteur des transports », a déclaré Craig Weinewuth, PDG d'ENGS Commercial Finance Co. « En nous associant pour offrir à la clientèle de Lion des options de financement innovantes, nous démontrons notre engagement à soutenir l'électrification et cette prochaine phase de solutions de mobilité. »

François Nantel, président de Mitsubishi HC Capital Canada, a ajouté : « Comme le monde entier est à la recherche de solutions plus durables, le transport électrique devient une nécessité non négligeable. En tant qu'organisation proposant des solutions de financement axées sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, nous croyons fortement que le transport électrique non seulement a des retombées positives sur notre environnement, mais peut également améliorer la qualité de notre vie. C'est sans conteste que nos valeurs sont en parfaite harmonie avec celles de Lion. »

Les solutions de financement clés en main de LionCapital Solutions peuvent couvrir jusqu'à 100 % des coûts d'électrification des flottes, y compris le coût initial du véhicule, de l'infrastructure de recharge et de son installation. Elles peuvent donc potentiellement éliminer complètement les fonds initiaux requis des parcs qui souhaitent effectuer une transition électrique.

Pour plus d'informations, visitez notre [site Web](#) ou écrivez directement à LionCapital Solutions à cette adresse-ci : [lioncapitalsolutions@thelionelectric.com](mailto:lioncapitalsolutions@thelionelectric.com).

## **À PROPOS DE LION ÉLECTRIQUE**

Lion Électrique est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. Nous pensons, concevons et produisons des camions commerciaux urbains 100 % électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble plusieurs pièces de ses véhicules : châssis, ensembles de batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

Toujours à l'affût des nouvelles technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques qui sont adaptées à la réalité des utilisateurs et de leurs besoins quotidiens. Nous croyons que l'électrification des transports est un catalyseur majeur pour l'amélioration de notre société, de notre environnement et surtout, de notre qualité de vie. Les actions de Lion sont négociées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

## **À PROPOS DE MITSUBISHI HC CAPITAL CANADA ET ENGS COMMERCIAL FINANCE CO.**

Mitsubishi HC Capital Canada, une filiale de Mitsubishi HC Capital Inc., offre aux entreprises de toutes tailles une approche consultative et une expertise pour les aider à croître chaque jour. En tant qu'entreprise collaborative, Mitsubishi HC Capital Canada offre des solutions de financement personnalisées à un large éventail d'industries (la fabrication, la construction, le transport, le recrutement et l'aide temporaire, les véhicules électriques commerciaux, les infrastructures de recharge et les technologies propres). L'entreprise s'est engagée à respecter les objectifs de développement durable des Nations Unies afin d'améliorer les communautés où ont lieu ses activités.

ENGS Commercial Finance Co, membre de l'un des groupes financiers les plus importants et les plus diversifiés au monde et chef de file comme société accordant des crédits de fonds de roulement aux entreprises individuelles, offre les meilleures solutions de financement basées sur la technologie. Un expert du secteur dont le cœur de son engagement est le service, la rapidité et la simplicité. La plateforme FINTECH offre une solution de financement et de service 100 % numérique pour une plus grande efficacité et une expérience client simplifiée. L'entreprise s'engage également à soutenir les objectifs de développement durable des Nations Unies en proposant des offres de financement pour les marchés des sources d'énergie renouvelable et de recharge.

Le total des actifs de ses deux organisations s'élève à 6,4 milliards de dollars. Vous trouverez de plus amples informations sur Mitsubishi HC Capital Canada à l'adresse suivante : <https://www.mhccna.com/fr-ca>. Vous trouverez de plus amples informations sur ENGS à l'adresse suivante : <https://engsfinance.com/>.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et au sens donné au terme *forward-looking statements* dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* (collectivement, les « déclarations prospectives »). Dans le présent communiqué, les déclarations qui ne sont pas des faits historiques, notamment des déclarations relatives aux engagements de Lion et du fournisseur aux termes du contrat d'approvisionnement de cellules ainsi qu'aux volumes attendus de cellules lithium-ion pour les batteries devant être fournies aux termes de ce contrat, constituent des déclarations prospectives et devraient être évaluées comme telles.

Les déclarations prospectives se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « devoir », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres énoncés qui prédisent ou indiquent des tendances ou des événements futurs ou qui n'énoncent pas des faits historiques, bien que toutes les déclarations prospectives peuvent ne pas nécessairement contenir ces termes. Ces déclarations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que Lion juge raisonnables lorsqu'elles sont faites, notamment le fait que Lion sera en mesure de retenir et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses affaires, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'achever avec succès et en temps opportun la construction de son usine de fabrication aux États-Unis ainsi que de son usine de batteries et de son centre d'innovation au Québec, que Lion ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou d'importante interruption d'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres pour gérer sa croissance et son envergure, que ses résultats d'exploitation et sa situation financière ne seront pas touchés défavorablement, que Lion sera en mesure de bénéficier, directement ou indirectement (notamment par l'intermédiaire de ses clients), de subventions gouvernementales et d'incitations économiques au cours des périodes à venir et que Lion sera en mesure d'obtenir les fonds supplémentaires dont elle a besoin, au cours des périodes à venir, s'il y a lieu, par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt à des conditions acceptables pour elle. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes parce qu'elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non à l'avenir. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : tout changement défavorable dans la conjoncture économique, commerciale, des marchés, financière, politique et juridique générale aux États-Unis ou au Canada, y compris les conséquences des incertitudes actuelles relatives à l'inflation et aux taux d'intérêt; toute incapacité à répondre aux besoins commerciaux de ses clients; toute incapacité à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle de manière efficace et économique; toute retombée négative de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui continue d'affecter les marchés économiques et financiers mondiaux et d'exacerber les défis économiques actuels; toute incapacité à intensifier la fabrication des produits de Lion et à respecter les étapes et les échéanciers des projets de construction et des autres projets; toute incapacité à mettre en œuvre la stratégie de croissance de la Société; toute fluctuation défavorable et la volatilité de la disponibilité ou du prix des matières premières contenues dans les composants nécessaires à la fabrication des produits de la Société; l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être intentée par la Société ou contre elle de temps à autre; toute incapacité à réduire les coûts totaux d'acquisition des véhicules électriques vendus par la Société au fil du temps; la dépendance à l'égard de fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières; la dépendance à l'égard de ses gestionnaires clés et toute incapacité à attirer ou à retenir du personnel clé; les pénuries de main-d'œuvre (notamment en raison du départ d'employés, du roulement du personnel et de demandes de salaires plus élevés) qui peuvent obliger la Société à fonctionner à une capacité réduite, à réduire sa production et ses niveaux de livraison ou à revoir à la baisse ses plans de croissance, et qui pourraient poser des problèmes supplémentaires liés à la rémunération des employés; toute incapacité à répondre aux attentes des clients de la Société quant aux produits, spécifications et services; toute incapacité à maintenir la position concurrentielle de la Société; l'incapacité à réduire les coûts d'approvisionnement de la Société au fil du temps; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de la Société; toute réparation ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie ou de rappels de produits; toute défaillance des systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte ou tout incident en matière de cybersécurité et de confidentialité des données; tout événement ou circonstance qui se traduirait par l'incapacité de la Société à convertir son carnet de commandes en ventes réelles, y compris la réduction, l'élimination ou l'application discriminatoire de subventions gouvernementales et d'incitations économiques; toute

incapacité à contracter une police d'assurance adéquate ou toute augmentation des coûts d'assurance; et les catastrophes naturelles, les épidémies ou les pandémies, les boycottages et les événements géopolitiques, tels que des troubles civils et des actes de terrorisme, le conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine ou des perturbations similaires.

Ces risques et d'autres risques et incertitudes liés aux activités de Lion sont décrits plus en détail à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société (le « rapport de gestion ») pour les exercices clos les 31 décembre 2021, 2020 et 2019, et à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la direction de Lion, qui ne peut ni les contrôler ni les prévoir. Toutes les déclarations prospectives incluses dans ce communiqué sont expressément formulées dans leur intégralité sous réserve des avertissements contenus dans le présent document et les facteurs de risque inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2021 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières compétentes et de la Securities and Exchange Commission.

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été formulées. Sauf dans les cas où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner tout renseignement prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

#### **Pour plus d'information :**

##### ***MÉDIAS***

Patrick Gervais

Vice-président, Camion & affaires publiques - Canada

[patrick.gervais@thelionelectric.com](mailto:patrick.gervais@thelionelectric.com)

(514) 992-1060

##### ***INVESTISSEURS***

Isabelle Adjahi

Vice-présidente, relations avec les investisseurs et développement durable

[Isabelle.Adjahi@thelionelectric.com](mailto:Isabelle.Adjahi@thelionelectric.com)

450 432-5466, poste 171